

15/07/2020

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Conseil Municipal
du 29 juillet 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : Budgets 2019 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	4
I. CADRE GENERAL DU BUDGET	4
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
III. FISCALITE.....	8
IV. CHARGES DE PERSONNEL	9
V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	9
VI. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	10
VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANUELS.....	11
VIII. ENDETTEMENT	11
1. Evolution rétrospective de la dette de la ville	11
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2020.....	12
a. Structure de la dette au 01/01/2020.....	12
b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2020.....	13
3. Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville	13
4. Capacité de désendettement	14
IX. BUDGETS CONSOLIDES.....	14
BUDGET EAU	15
I. SECTION D'EXPLOITATION	15
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	16
III. AUTOFINANCEMENT	16
IV. ENDETTEMENT	16
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	17
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	18
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	19
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE.....	19
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	19
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	20
III. ENDETTEMENT	20
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	20
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	21
III. ENDETTEMENT	21
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS	21
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	21
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	22
III. ENDETTEMENT	22
BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL	22
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	22
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	23

III.	ENDETTEMENT	23
------	-------------------	----

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et présente donc les principales informations synthétiques et évolutives des budgets primitifs 2020 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Cette note complète la synthèse des budgets 2020 adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU BUDGET

Dans un contexte financier marqué par une crise sanitaire sans précédent qui laissera des traces au niveau économique et financier probablement sur plusieurs exercices, ce budget primitif 2020 de transition veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement suffisant clôturant notamment ainsi certains investissements lancés les années précédentes.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unicité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue l'acte fondamental du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 31 juillet 2020 selon les ordonnances adoptées suite à la mise en place de la loi d'urgence sanitaire, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, en qualité d'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites à ce budget.

La crise sanitaire a fortement impacté la préparation budgétaire de cette année mais permet tout de même de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant nécessaire à l'équilibre financier de la commune.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes de part leur proximité avec les citoyens ont besoin de disposer de moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Dans ce contexte, un discours de clarté et de transparence vis-à-vis des citoyens est plus que jamais nécessaire. La baisse brutale des dotations de l'Etat de ces dernières années a nécessité des adaptations, des efforts de rationalisation et de modernisation de l'action publique locale. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui pour garantir une maîtrise des équilibres budgétaires sans toucher aux taux fiscaux d'imposition (TF, CFE) de la commune et pour développer au mieux la ville en concertation étroite avec ses citoyens.

Le débat d'orientation budgétaire du 23 juillet dernier a posé les bases à partir desquelles nous proposons de construire les budgets primitifs pour l'exercice 2020 de notre collectivité.

Il est rappelé que les budgets primitifs 2020 sont présentés avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Voici un tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	2 380 000.00 €	Excédent antérieur reporté	224 738.08 €
Dépenses de personnel	4 660 000.00 €	Recettes des services (D)	960 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante (B)	1 560 000.00 €	Impôts et taxes	7 160 000.00 €
Dépenses financières (Intérêts)	250 000.00 €	Dotations et participations (E)	1 860 000.00 €
Dépenses exceptionnelles (C)	25 000.00 €	Autres recettes de gestion courante (F)	130 000.00 €
Autres dépenses	210 000.00 €	Recettes exceptionnelles (G)	30 261.92 €
Dépenses imprévues	40 000.00 €	Autres recettes	60 000.00 €
Total dépenses réelles	9 125 000.00 €	Total recettes réelles	10 425 000.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)	680 000.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)	105 000.00 €
Virement à la section d'investissement	725 000.00 €		

TOTAL 10 530 000.00 €

TOTAL 10 530 000.00 €

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent au total à 9 125 000 €.
Par rapport aux dépenses budgétisées en 2019, ces dépenses prévisionnelles 2020 sont globalement en baisse de 365 000 € (- 3,85 %).

Cette baisse s'explique principalement par une baisse prévisionnelle de 258 000 € des dépenses courantes, une baisse prévisionnelle de 100 000 € des dépenses de personnel, une baisse prévisionnelle de 15 000 € des dépenses financières, une baisse prévisionnelle de 6 000 € des dépenses exceptionnelles, une baisse prévisionnelle de 14 000 € des dépenses imprévues conjuguées à une hausse prévisionnelle de 12 000 € des autres charges de gestion courante et une hausse de 16 000 € des atténuations de produits par rapport aux montants budgétisés en 2019 incluant les décisions budgétaires modificatives de l'année 2019.

→ La baisse prévisionnelle des dépenses courantes 2020 de 258 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :

Eau	- 6 000 €	moins de consommation d'eau en 2020 pour la piscine et les bâtiments communaux
Energie - Electricité	+ 5 000 €	impact de la salle multiactivités et de la borne électrique + diminution de consommation électrique au niveau de la piscine et d'autres bâtiments communaux
Combustibles	- 7 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2019
Carburants	- 10 000 €	ajustement par rapport aux réalisations 2019 + impact de la crise sanitaire
Produits d'entretien	+ 7 000 €	impact lié à la crise sanitaire
Fournitures de petit équipement	+ 17 000 €	achat matériels sanitaires complémentaires (bornes, poubelles,...)
Autres matières et fournitures	+ 60 000 €	suite à la crise sanitaire, achat de masques (+ 55 000 €) et solution hydroalcoolique

Entretien bois et forêts	- 84 000 €	ajustement par rapport au programme forestier 2020 – travaux sylvicoles effectués par le SIVU forestier de Wissembourg
Entretien voirie	- 20 000 €	moins d'entretien prévu en 2020
Fournitures de voirie	- 4 000 €	moins de dépenses au niveau du sel de déneigement – stock au ST
Entretien matériel roulant	+ 12 000 €	réparation importante du tractopelle
Autres frais divers	- 17 000 €	moins de frais de conception au niveau des supports de communication + moins de dépenses au niveau des abattages d'arbres
Honoraires	- 22 000 €	pas d'honoraires en 2020 liés à la campagne de notoriété
Annonces et insertions	- 16 000 €	notamment pas d'insertions en 2020 liées à la campagne de notoriété
Fêtes et cérémonies	- 132 000 €	diminution liée notamment à l'annulation des festivités de Pentecôte (- 76 000 €), de l'outre-festival (- 30 000 €), du spectacle de la Chouc'routerie (- 9 000 €) et pas de salon du livre en 2020 (- 14 000 €)
Impression Catalogues et Imprimés	- 10 000 €	pas de frais d'impression en 2020 liées à la campagne de notoriété, aux festivités de Pentecôte et au salon du livre
Transport de biens	- 13 000 €	moins de frais de débardage – liés au programme forestier 2020
Frais transports collectifs	- 14 000 €	suite à la crise sanitaire moins de sorties scolaires, de sorties piscine pour les écoles et coût minoré au niveau de la navette scolaire
Frais de nettoyage des locaux	+ 40 000 €	suite à l'externalisation des frais de nettoyage de la MDAS et de l'école St Jean
Entretien de terrains	- 15 000 €	pas de réparation du portail du cimetière prévue en 2020 + moins de dépenses d'entretien au niveau des espaces verts
Entretien autres biens mobiliers	- 13 000 €	ajustement à la baisse suite aux réalisations 2019

→ La baisse prévisionnelle des dépenses financières 2020 de 15 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

- Intérêts de la dette : - 16 000 €
- Intérêts courus non échus 2020 : + 6 000 €
- Intérêts des lignes de trésorerie : - 4 000 €
- Autres frais : - 1 000 €

→ La baisse prévisionnelle des dépenses exceptionnelles 2020 de 6 000 € s'explique principalement par une baisse prévisionnelle de 6 000 € des subventions liées aux dossiers de ravalement de façades (ajustement par rapport aux réalisations 2019).

→ La hausse prévisionnelle des autres charges de gestion courante 2020 de 12 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :

Créances admises en non-valeur	- 2 000 €	moins de dépenses prévues en 2020
Autres contributions	+ 38 000 €	notamment augmentation participation au SIVU forestier de 21 000 € et participation au Parc Régionale des Vosges du Nord de 19 000 €
Subventions	- 44 000 €	notamment pas de subvention versée en 2020 à la FDMJC pour les animations d'été (- 17 000 €), diminution de l'enveloppe des subventions diverses (- 16 000 €) ; moins de subventions prévues pour les voyages scolaires (- 3 400 €) ; pas de subvention versée en 2020 à la société des courses pour le prix de la ville de Wissembourg (- 1 600 €)
Subvention fonctionnement établissement à caractère administratif	+ 20 000 €	suite à la crise sanitaire, ajustement de la participation de la ville pour 2020 au budget annexe de la NEF

→ La hausse prévisionnelle des atténuations de produits 2020 de 16 000 € s'explique exclusivement par une augmentation prévisionnelle de 16 000 € du montant du reversement du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (montant estimatif non notifié à ce jour).

Quant aux recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice, elles s'élèvent à 10 200 261,92 € (hors excédent reporté) pour l'exercice 2020. Par rapport aux recettes budgétisées en 2019, ces recettes prévisionnelles 2020 sont en baisse de près de 363 614 € (- 3,44 %).

En intégrant l'excédent antérieur reporté, les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement 2020 se montent à 10 425 000 €.

Cette baisse des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice s'explique principalement **par une baisse des recettes prévisionnelles des services et domaine de 220 000 €** (essentiellement due à une baisse prévisionnelle des recettes brutes de ventes de bois de 190 000 €, des recettes liées aux redevances à caractère culturel de 10 000 € notamment au niveau de l'école des Arts, des recettes liées aux redevances à caractère de loisir de 5 000 € exclusivement au niveau de la piscine, des recettes des activités annexes de 5 000 € notamment liées à une baisse prévisionnelle des recettes liées aux encarts publicitaires conjuguée à une baisse prévisionnelle des recettes liées à la mise à disposition du personnel de 10 000 €), **une baisse prévisionnelle des impôts et taxes de 40 000 €** (essentiellement due à une baisse prévisionnelle des droits de place de 32 000 € liés aux festivités de la Pentecôte et à l'absence de facturation en 2020 des terrasses pour les commerçants de Wissembourg, à une baisse prévisionnelle des recettes liées à la taxe locale sur la publicité extérieure de 36 000 € (suspension proposée pour 2020), à une baisse prévisionnelle des recettes liées aux taxes additionnelles de droits de mutation de 53 000 € (liées à une baisse

importante du rythme des transactions immobilières suite à la crise sanitaire) conjuguée à une hausse prévisionnelle des recettes des 4 taxes (TH, TF, CFE) de 26 000 €, à une hausse prévisionnelle des recettes liées à la cotisation sur la valeur ajoutée de 34 000 €, à une hausse prévisionnelle des recettes liées à la taxe sur les surfaces commerciales de 15 000 € et à une hausse prévisionnelle des recettes liées à la taxe sur la consommation finale d'électricité de 5 000 €), **une baisse prévisionnelle des dotations et participations de 20 000 €** (essentiellement due à une baisse prévisionnelle de la Dotation Globale de fonctionnement budgétisée de 51 000 €, à une baisse prévisionnelle des recettes liées au FCTVA-fonctionnement de 6 000 €, à une baisse prévisionnelle des recettes liées aux remboursements des emplois d'avenir de 8 000 € conjuguées à une hausse des participations de 28 000 € dont notamment une subvention prévisionnelle de 17 000 € pour les achats de masques et une subvention de 10 000 € pour les festivités de NOËL) et une hausse prévisionnelle de 18 000 € des compensations fiscales liées à la taxe d'habitation), **une baisse prévisionnelle des recettes exceptionnelles de près de 68 000 €** liée à la diminution prévisionnelle des recettes liées aux indemnités de sinistres (pas d'indemnités attendues au niveau des coulées de boues en 2020), **une baisse prévisionnelle des autres produits de gestion courante de 5 000 €** (locations) et enfin une **baisse prévisionnelle de 10 000 € des recettes liées aux remboursements sur rémunération du personnel** (ajustement par rapport aux réalisations 2019) par rapport aux montants budgétés en 2019 incluant les décisions budgétaires modificatives de l'année 2019.

III. FISCALITE

Voici un tableau récapitulatif concernant l'évolution des bases et du produit fiscal liés aux 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) :

Libellés	Bases notifiées 2020	Variation des bases par rapport aux bases notifiées en 2019	Wissembourg Taux de référence 2019	Variation de taux	Taux 2020	Produit voté 2020	Variation du produit par rapport au produit notifié 2019	Taux moyens communaux au niveau national 2019 pour mémoire
Taxe d'habitation	9 088 000 €	- 0,38 %	23,73 %	0 %	23,73 %	2 156 582 €	- 8 306 €	/
Taxe foncière (bâtie)	12 664 000 €	1,85 %	15,24 %	0 %	15,24 %	1 929 994 €	35 052 €	21,59 %
Taxe foncière (non bâtie)	156 500 €	- 0,32 %	69,46 %	0 %	69,46 %	108 705 €	- 347 €	49,72 %
Cotisation foncière des entreprises	7 420 000 €	0,95 %	20,31 %	0 %	20,31 %	1 507 002 €	14 217 €	26,45 %
					Total	5 702 283 €	40 616 €	

Les ordonnances issues de la loi d'urgence ont fixé une date butoir au 3 juillet 2020 pour le vote des taux de fiscalité. En conséquence, comme la commune n'a pas délibéré sur

ces taux (TF + CFE) avant le 3 juillet 2020 (pas de possibilité de toucher au taux de TH en 2020), les taux votés en 2019 s'appliqueront également en 2020.

Ainsi, le produit fiscal attendu et notifié des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) pour l'exercice 2020 s'élève à 5 702 283 €. Il est en hausse de 40 616 € par rapport à celui notifié en début d'année 2019 (hors rôles supplémentaires).

En tenant compte du dégrèvement exceptionnel de CFE que la nouvelle municipalité souhaite octroyer au titre de 2020 en faveur des entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel, ce produit fiscal passera à 5 688 115 € pour 2020.

L'augmentation globale des bases notifiées se monte à + 0,91 % entre 2019 et 2020.

Il faut également noter une baisse prévisionnelle de recettes de 36 000 € au niveau de la taxe locale sur la publicité extérieure (décision de suspension pour 2020), de 53 000 € au niveau des taxes additionnelles de droits de mutation (lié aux nombres de transactions immobilières), de 32 000 € au niveau des droits de place (Pentecôte + terrasse) conjuguée à une hausse prévisionnelle des recettes de 34 000 € au niveau de la cotisation sur la valeur ajoutée, de 15 000 € au niveau de la taxe sur les surfaces commerciales et de 5 000 € au niveau de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

IV. CHARGES DE PERSONNEL

Au 01/01/2020, 127 personnes travaillaient pour la ville de Wissembourg ce qui représente en équivalent temps plein un nombre théorique de 114,71 personnes.

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel s'élève à 4 660 000 € pour l'exercice 2020. Il représente près de 51 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2020.

Ces dépenses sont en baisse de 100 000 € par rapport à celles budgétisées en 2019 ce qui représente une baisse de 2,10 %.

Cette baisse s'explique principalement par la suppression du poste de chef de cabinet, l'absence d'embauche de saisonniers en 2020 au centre technique et à l'abbatiale au égard à la crise sanitaire et à une diminution du recours au personnel extérieur pour les manifestations 2020, toujours suite à la crise sanitaire.

V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

En incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent, l'autofinancement brut prévisionnel global dégagé en 2020 pour financer les dépenses d'investissement est de 1 300 000 €.

Il est en baisse de près de 17 % par rapport à celui de 2019. Cette baisse est principalement due à une baisse de l'excédent reporté de l'exercice précédent.

Sachant que la ville de Wissembourg prévoit de rembourser près de 1 075 000 € d'emprunts à long terme sur l'exercice 2020, l'autofinancement net prévisionnel global

disponible dégagé sur 2020 pour financer les investissements se monte à 225 000 € pour l'exercice 2020.

PS : il est rappelé que l'emprunt à court terme de 850 000 € sera principalement remboursé en 2020 par le versement par l'Etat du FCTVA sur les investissements 2019.

VI. SECTION D'INVESTISSEMENT

La liste des investissements envisagés en 2020 est détaillée dans la synthèse des budgets 2020.

Voici le tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2020 :

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement reporté	871 112,01 €	Virement section de fonctionnement	725 000,00 €
Remboursement emprunts à long terme	1 075 000,00 €	FCTVA (investissements 2019)	785 000,00 €
Remboursement emprunt à court terme	850 000,00 €	Mise en réserves (couverture solde + crédits reportés)	1 212 000,00 €
		Taxe d'aménagement	29 000,00 €
		Vente bâtiment ancien musée	288 000,00 €
TOTAL	2 796 112,01 €	Subventions (ETAT, REGION, DEPARTEMENT...)	1 011 000,00 €
Travaux bâtiments	1 617 000,00 €	Autres recettes	65 000,00 €
Travaux voirie	191 000,00 €	Emprunt à long terme	880 000,00 €
Autres travaux	290 000,00 €	Emprunt à court terme	450 000,00 €
Autres dépenses	1 125 887,99 €		
Charges (écritures d'ordre)	105 000,00 €	Produits (écriture d'ordre)	680 000,00 €
TOTAL GENERAL	6 125 000,00 €	TOTAL GENERAL	6 125 000,00 €

Par rapport au budget 2019, les dépenses prévisionnelles d'équipement sont passées de 6 508 000 € en 2019 à près de 3 129 000 € en 2020 soit une baisse de près de 52 %.

En effet, deux opérations importantes financièrement se terminent cette année :

- Travaux de restructuration du gymnase municipal en salles multiactivités (1 030 000 € de crédits prévus en 2020 en comparaison des 3 000 000 € prévus en 2019)
- Travaux de réhabilitation des vitraux de l'abbatiale Sts Pierre et Paul (210 000 € de crédits prévus en 2020 en comparaison des 790 000 € prévus en 2019)

Pour financer ces dépenses prévisionnelles d'équipement, la ville pourra notamment compter sur son autofinancement, sur d'importantes subventions (1 011 000 €), sur la taxe d'aménagement (29 000 €) et sur la vente du bâtiment de l'ancien musée (288 000 €).

Pour équilibrer le budget 2020, la ville a prévu 880 000 € d'emprunts à long terme et 450 000 € d'emprunts à court terme pour le préfinancement du FCTVA.

VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS

Dans le cadre de ce budget 2020, plusieurs dépenses d'équipement ont été et seront traitées sous la forme d'une autorisation de programmes (AP) et crédits de paiements (CP). Voici les cinq opérations concernées :

Imputation budgétaire	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €						
				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2151 + 2152 prog. 610 fct 022 AP 002/2016	5 ans	Travaux traversée Altenstadt 2°TR (voirie + réseaux secs)	970 000 €	138 000 €	793 000 €	27 000 €	0 €	12 000 €	0 €	0 €
21318 + 2188 + 2184 prog. 713 fct 411 AP 001/2018	4 ans	Travaux restructuration gymnase en salle multiactivités	3 872 000 €	0 €	10 000 €	426 000 €	2 277 000 €	1 159 000 €	0 €	0 €
21318 fct 324 AP 002/2018	4 ans	Travaux de réhabilitation des vitraux de l'église Sts Pierre et Paul	954 000 €	0 €	7 000 €	124 000 €	613 000 €	210 000 €	0 €	0 €
2151 + 2152 prog. 683 fct 022 + 458109 AP 001/2020	4 ans	Travaux Rte des vosges (voirie + réseaux secs)	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	8 000 €	500 000 €	491 000 €
2138 fct 824 AP 002/2020	3 ans	Travaux Remparts	400 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	200 000 €	100 000 €	100 000 €

VIII. ENDETTEMENT

L'endettement global au 01/01/2020 du budget principal s'élève à 10 984 135,53 € réparti comme suit :

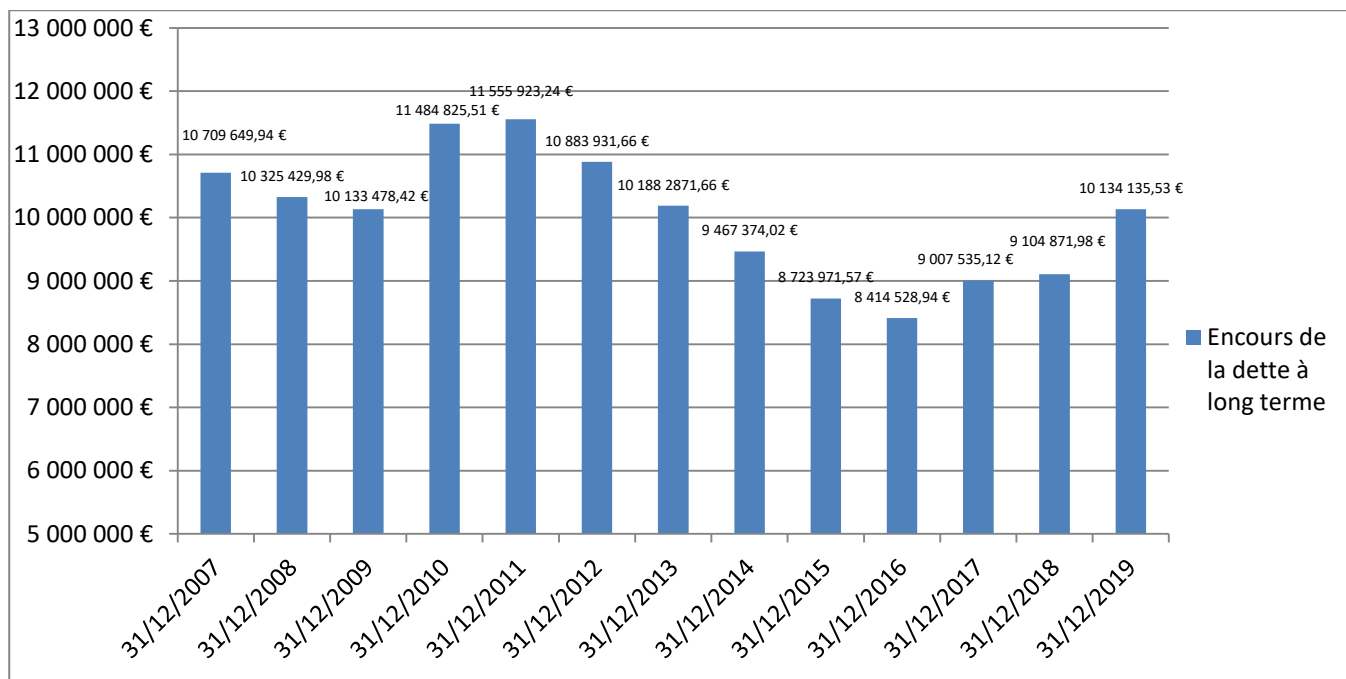
- **10 134 135,53 € d'emprunts à long terme soit 1 307,63 € / hab.**
- **850 000,00 € d'emprunt à court terme**

Le détail des lignes d'emprunts en cours au 01/01/2020 figure dans la synthèse du budget primitif 2020 jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2019 :

- à long terme

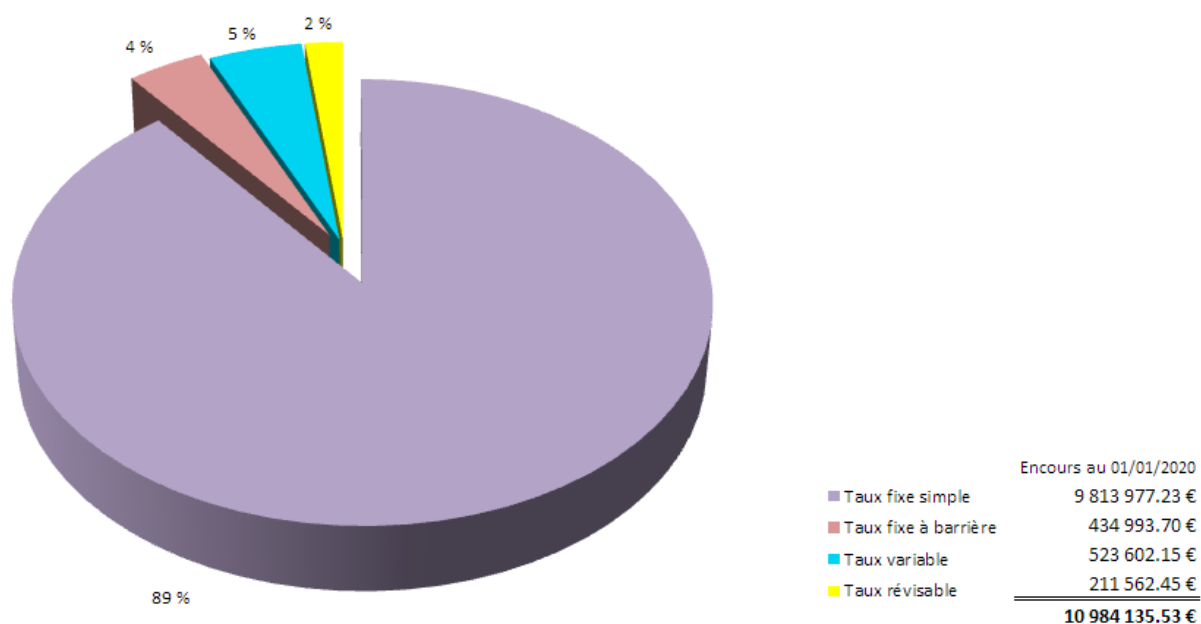


- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €

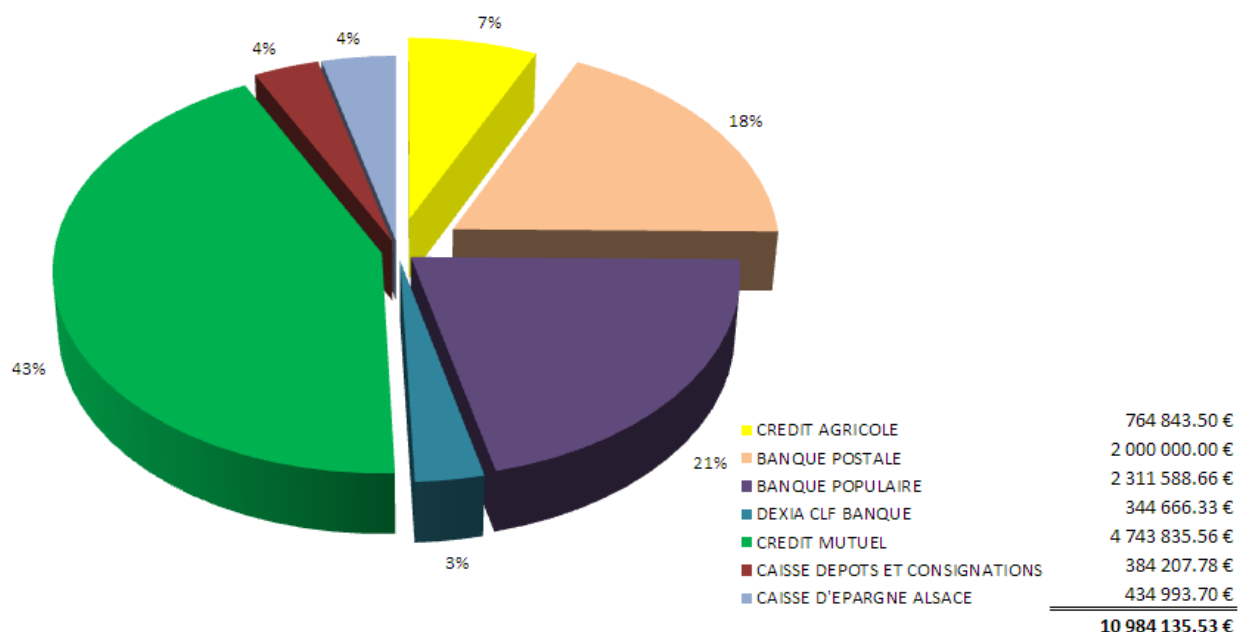
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2020

a. Structure de la dette au 01/01/2020



On peut constater que près de 89 % de l'encours est à taux fixe et près de 7 % en taux variable et révisable.

b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2020



On peut constater que près de 43 % de l'encours total est détenu par la banque du Crédit Mutuel.

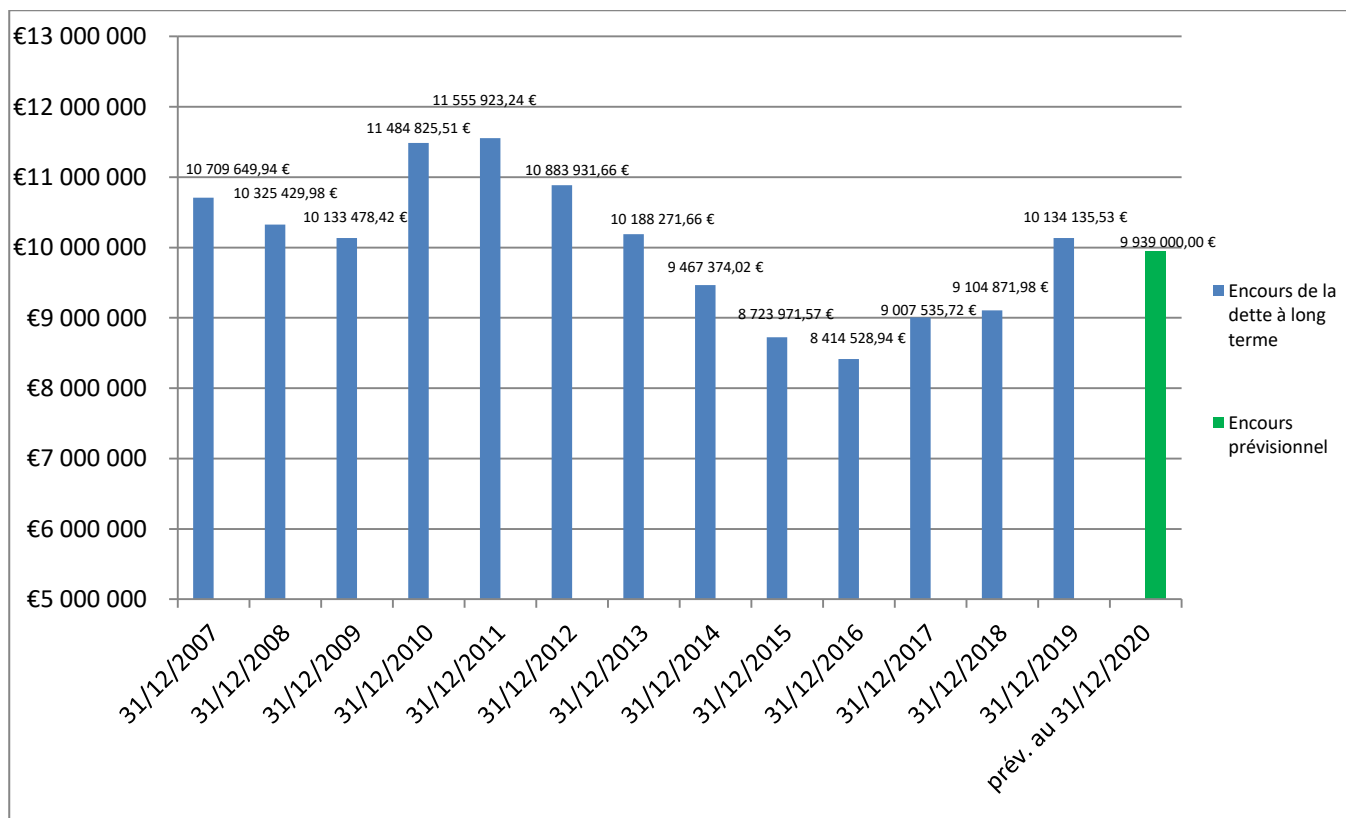
3. Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Il est prévu de rembourser en 2020 près de 1 075 000 € de capital pour les prêts à long terme, 850 000 € de capital d'un prêt à court terme et près de 230 000 € d'intérêts.

En prévoyant sur l'exercice 2020 la réalisation d'un emprunt à long terme de 880 000 € et compte tenu du remboursement en capital de 1 075 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2020, la dette à long terme diminuerait de 195 000 € entre 2019 et 2020 pour atteindre un niveau prévisionnel maximal d'environ 9 939 000 € au 31/12/2020 pour les emprunts à long terme.

Voici un graphique récapitulatif prévisionnel pour l'exercice 2020 :

- à long terme



- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	850 000 €	450 000 €

4. Capacité de désendettement

Au 01/01/2020, l'encours de la dette à long terme s'élève à 10 134 135,53 €.

Le dernier autofinancement brut réel dégagé connu (celui de l'exercice 2019) s'élève à 1 443 477,37 € (en retraitant les cessions immobilières et l'indemnité d'assurance liée aux coulées de boues 2018).

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2019 à l'encours de la dette à long terme au 01/01/2020, la ville de Wissembourg mettrait près de 7 ans à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Compte tenu de la baisse prévisionnelle de la dette à long terme en 2020 (- 195 000 €), le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette à long terme au 31/12/2020 devrait rester proche de celui au 01/01/2020 à condition de maintenir un autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice proche des 1 400 000 €.

IX. BUDGETS CONSOLIDES

Voici un tableau récapitulatif consolidant le budget principal et les différents budgets annexes de l'exercice 2020 :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 984 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 984 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 326 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 326 000 €
TOTAL DEPENSES	25 310 000 €
TOTAL RECETTES	25 310 000 €

BUDGET EAU

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	360 000.00€	Excédent antérieur reporté	126 100.35€
Reversement redev. modernisation réseau	102 000.00€	Recettes courantes	967 899.65€
Reversement redev. pollution domestique	148 000.00€	Recettes exceptionnelles	13 000.00€
Dépenses de personnel	60 000.00€	Total recettes réelles	1 107 000.00€
Autres dépenses de gestion courante	12 000.00€	Produits (écritures d'ordre) (2)	13 000.00€
Dépenses financières	8 000.00€		
Dépenses exceptionnelles	6 000.00€		
Dépenses imprévues	4 000.00€		
Total dépenses réelles	700 000.00€		
Charges (écritures d'ordre) (1)	268 000.00€		
Virement à la section d'investissement	152 000.00€		

TOTAL 1 120 000.00€

TOTAL 1 120 000.00€

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 700 000 € pour l'exercice 2020. Elles sont globalement en hausse (+ 16 000 €) par rapport à celles budgétisées en 2019 (+ 2,34 %).

Cette hausse est exclusivement due à une hausse prévisionnelle des dépenses courantes de 16 000 € (notamment augmentation de l'enveloppe prévue en 2020 pour l'entretien des réseaux à hauteur de 10 000 € et des achats d'eau). Il faut également noter une baisse prévisionnelle des dépenses financières (intérêts de la dette) de 2 000 € conjuguée à une hausse prévisionnelle du même montant des autres charges de gestion courante (pertes sur créances irrécouvrables).

Les recettes réelles prévisionnelles d'exploitation (hors excédent reporté) s'élèvent à 980 899,65 €. Elles sont globalement en augmentation de près de 8 995 € par rapport à celles budgétisées en 2019 (+ 0,93 %).

Cette augmentation s'explique principalement par l'encaissement en 2020 d'une recette prévisionnelle exceptionnelle de 13 000 € liée à des versements de l'Agence Rhin-Meuse au titre des redevances « pollution et modernisation » conjuguée à une légère baisse

prévisionnelle des recettes d'eau de 6 000 € et à une petite augmentation des recettes liées aux locations de compteurs de 2 000 € (ajustement par rapport aux recettes réalisées en 2019).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant (*)	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	37 077.81€	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	152 000.00 €
Remboursement emprunts	56 000.00€	Mise en réserves	68 000.00 €
Travaux		<i>Produits (écritures d'ordre) (1)</i>	268 000.00 €
- extension réseau + conformité	155 000.00€		
- transfrontalier / mise en réseau vers l'Allemagne	75 000.00€		
- renforcement réseau Rue du Château St Paul	40 000.00€		
- renforcement réseau Rue des Bûcherons	40 000.00€		
- regard Bvd Europe/rue des Chataigniers	10 000.00€		
TOTAL TRAVAUX	320 000.00€		
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	28 922.19€		
Achat véhicule	20 000.00€		
Dépenses imprévues	13 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre) (2)</i>	13 000.00€		

TOTAL 488 000.00€

TOTAL 488 000.00 €

(*) y compris 30 000 € de crédits reportés en dépenses

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 368 922,19 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont en baisse de près de 18 % par rapport à celles budgétisées en 2019.

Ces dépenses sont intégralement financées par l'autofinancement dégagé de la section d'exploitation (407 000 €).

III. AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2020 s'élève à près de 281 000 € (hors excédent reporté). Cet autofinancement brut est en baisse de 7 000 € (- 2,43 %) par rapport à celui budgétisé en 2019. En intégrant l'excédent reporté, cet autofinancement s'élève à 407 000 €.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2020 s'élève à 225 000 €. Il est en baisse de 9 000 € (- 3,85 %) par rapport à celui budgétisé en 2019.

IV. ENDETTEMENT

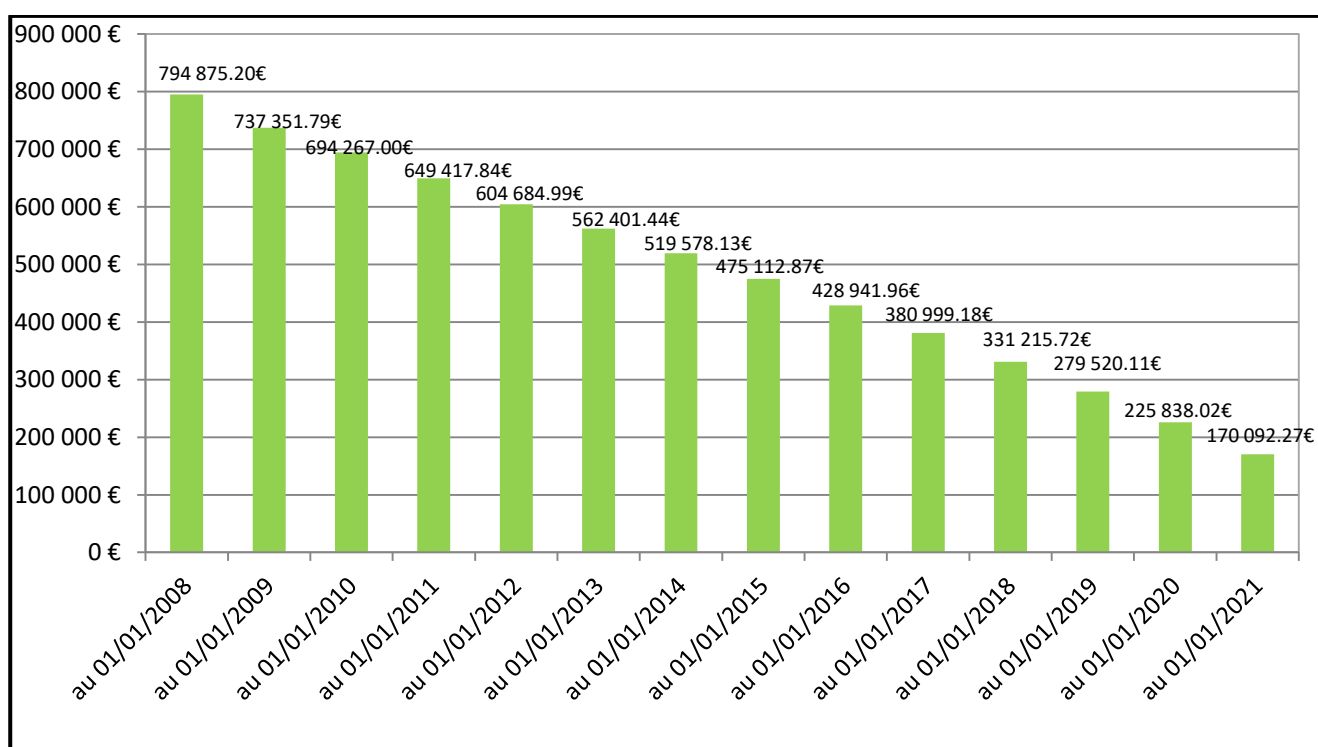
- prévision de remboursement des emprunts 2020 :

• capital	55 745,75 €
• intérêts	<u>7 774,53 €</u>
TOTAL	63 520,28 €

Il n'y a pas d'emprunt prévu sur l'exercice 2020.

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 01/01/2020 à 225 838,02 € (soit 29,14 € / hab.). L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe. Le détail des emprunts en cours est présenté dans la synthèse du budget.

Voici un graphique retraçant l'évolution de la dette du 01/01/2008 au 01/01/2021 :



L'encours prévisionnel de la dette au 01/01/2021 s'élèvera à 170 092,27 € (soit 21,95 € / hab.) ce qui représente une baisse de 7,19 € / hab. par rapport au 01/01/2020.

Si la commune de Wissembourg décidait d'affecter l'intégralité de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2020 au remboursement de la dette au 01/01/2021, il faudrait moins d'un an pour la rembourser.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	285 000.00 €	Excédent antérieur reporté	8 145.82 €
Dépenses de personnel	216 000.00 €	Recettes des services (B)	51 000.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Dotations et participations	434 000.00 €
		Autres recettes de gestion courante	10 854.18 €
Total dépenses réelles	504 000.00 €	Total recettes réelles	504 000.00 €
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)</i>	<i>11 000.00 €</i>	<i>Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)</i>	<i>11 000.00 €</i>

TOTAL	515 000.00 €
--------------	---------------------

TOTAL	515 000.00 €
--------------	---------------------

(A) Dont notamment achats de spectacles

(B) Recettes billetterie

(1) Dotations aux amortissements

(2) Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 504 000 € sur l'exercice 2020. Ces dépenses sont en baisse de 19 000 € (- 3,63 %) par rapport à celles prévues en 2019.

Cette baisse s'explique principalement par une diminution des dépenses courantes de 11 000 € et une baisse des dépenses de personnel de 8 000 €.

La baisse des dépenses courantes est principalement liée à une minoration des dépenses d'achat de spectacles liée notamment à la crise sanitaire (- 32 000 €), à une augmentation des dépenses de prestations de services (+ 30 000 €) liée notamment aux interventions de la société Facteurs Communs, à un réajustement des dépenses d'entretien des autres biens mobiliers (- 5 000 €) et à une diminution des dépenses de transports de biens (- 2 000 €) et de transports collectifs (- 2 000 €) liée au nombre de spectacles 2020.

La diminution des dépenses de personnel est notamment liée à une diminution du coût du personnel affecté au budget de LA NEF (- 10 000 €) en égard à la crise sanitaire et à une petite augmentation au recours à du personnel extérieur (+ 2 000 €) liée aux techniciens nécessaires à prendre en fonction des spectacles retenus sur 2020.

Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 495 854,18 € sur l'exercice 2020. Ces recettes sont en baisse de près de 16 531 € (- 3,23 %) par rapport à celles prévues en 2019.

Cette baisse s'explique principalement par la crise sanitaire qui va engendrer une baisse importante des recettes liées à la billetterie (- 10 000 €) et des recettes liées aux locations (- 12 000 €).

La ville prévoit de verser une subvention de fonctionnement d'équilibre de 320 000 € pour l'exercice 2020. Ce montant est supérieur de 20 000 € par rapport à celui prévu en 2019.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux de conformité	27 000.00€	Subvention d'équipement ville <i>Produits (écritures d'ordre) (1)</i>	48 000.00 € 11 000.00 €
TOTAL TRAVAUX	27 000.00€		
Achat matériel de bureau et informatique	6 000.00€		
Achat équipements techniques et divers	5 000.00€		
Achat logiciels	10 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre) (2)</i>	11 000.00€		
TOTAL 59 000.00€		TOTAL 59 000.00 €	

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 48 000 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont en hausse de 6 000 € (+ 14,29 %) par rapport à celles budgétisées en 2019.

Ces dépenses sont intégralement financées par une subvention d'investissement d'équilibre de 48 000 € versée par le budget principal.

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses hono+travaux	109 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	17 109.72€
Dépenses financières	5 000.00€	Vente de terrains	122 890.28€
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	611 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	585 000.00€
<i>Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	5 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	5 000.00€
TOTAL 730 000.00€		TOTAL 730 000.00€	

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 114 000 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont principalement composées de travaux d'aménagement et de viabilisation pour 100 000 € (notamment la poursuite des travaux d'éclairage public pour 78 000 € et des travaux de voirie provisoire pour 22 000 €), d'honoraires pour 8 000 € (maîtrise d'œuvre, ...), de dépenses financières pour 5 000 € (dont 3 000 € pour les intérêts de la dette). **Pour équilibrer ce budget pour l'exercice 2020, la ville prévoit de vendre 2 terrains pour un montant total de 123 000 €.**

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	10 187.67€	Emprunt	589 000.00€
Remboursement emprunt	604 812.33€	Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	611 000.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	585 000.00€		

TOTAL 1 200 000.00€

TOTAL 1 200 000.00€

La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2020 est le remboursement en capital du prêt-relais de 600 000 €.

En effet, le prêt-relais existant de 600 000 € arrive à échéance fin 2020 et devra être remboursé en intégralité en 2020 par notamment la mise en place d'un nouveau prêt-relais qui se montera au maximum à 589 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) et (2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2020 du prêt-relais se monte à 600 000 €.

L'encours prévisionnel du prêt-relais s'élèvera au maximum à 589 000 € au 31/12/2020 si la vente prévue des 2 terrains se réalise en 2020.

Il est rappelé que ce prêt-relais sera remboursé au fur et à mesure des ventes de terrains.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	83 426.74€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	402 000.00€
Dépenses honoraires	6 573.26€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€
Dépenses financières	3 000.00€		
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	309 000.00€		
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	3 000.00€		

TOTAL 405 000.00€

TOTAL 405 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 9 573,26 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 3 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'honoraires et de frais de personnel pour 6 573,26 €.

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue à ce jour pour l'exercice 2020. Les dépenses énumérées ci-dessus seront principalement financées par l'excédent global reporté de près de 8 818 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt	400 000.00€	Solde d'investissement reporté	92 244.82€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	402 000.00€	Emprunt	400 755.18€
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	309 000.00€

TOTAL 802 000.00€

TOTAL 802 000.00€

La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2020 est le remboursement en capital du prêt-relais de 400 000 €.

En effet, ce prêt-relais arrive à échéance le 31/12/2020. Il sera donc intégralement remboursé au 31/12/2020 par la mise en place d'un nouveau prêt-relais du même montant soit 400 000 €. Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2020 du prêt-relais se monte à 400 000 €.

Comme ce prêt-relais sera remboursé par la mise en place d'un prêt-relais du même montant, l'encours prévisionnel au 31/12/2020 restera identique à celui du 01/01/2020.

Ce prêt-relais devrait être remboursé par la vente du terrain à la société SCCV GALENA avant février 2023 selon un compromis de vente qui a été signé récemment avec cette société.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses hono + divers	16 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	53 380.60€
Dépenses financières	4 000.00€	Vente de terrains	180 619.40€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (2)	4 000.00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (3)	586 000.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	800 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (2)	4 000.00€

TOTAL 824 000.00€

TOTAL 824 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 20 000 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour 5 000 €, des dépenses de personnel pour 5 000 €, des frais d'études pour 5 000 € et des frais financiers (intérêts du prêt-relais) pour 4 000 €.

La seule recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue pour l'exercice 2020 est une vente d'un terrain pour un montant estimatif à ce jour de 180 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3) et d'intégration de charges financières (2).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	26 123.36€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	800 000.00€
Remboursement emprunt	187 876.64€		
Charges (écritures d'ordre section à section) (3)	586 000.00€		

TOTAL 800 000.00€

TOTAL 800 000.00€

La seule dépense réelle prévisionnelle d'investissement s'élève à 187 876,64 € pour l'exercice 2020.

Cette dépense concerne principalement le remboursement du prêt-relais en cours à hauteur de 180 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2020 du prêt-relais s'élève à 650 000 €.

Compte tenu du remboursement à réaliser en 2020 à hauteur de 180 000 €, l'encours prévisionnel au 31/12/2020 devrait s'élever à 470 000 €.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses terrains+honoraires+divers	116 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	9 030.00€
Dépenses financières	6 000.00€	Participation autres organismes	970.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	732 000.00€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	844 000.00€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 000.00€

TOTAL 860 000.00€

TOTAL 860 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 122 000 € pour l'exercice 2020. Ces dépenses sont principalement composées de la troisième partie du rachat des terrains à l'EPF pour 100 000 €, des dépenses d'honoraires pour 15 000 € (dont notamment 5 000 € de frais de portage des terrains par l'EPF) et des dépenses financières pour 6 000 € (intérêts de la dette).

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement attendue pour l'exercice 2020.

Ces dépenses énumérées ci-dessus seront financées par la mise en place en fin d'année d'un prêt-relais de 120 000 € maximum.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	7 797.58€	Emprunt	120 000.00€
Remboursement emprunt	202.42€	Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	732 000.00€
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	844 000.00€		

TOTAL 852 000.00€

TOTAL 852 000.00€

Il n'y a pas à ce jour de dépense réelle d'investissement prévue au budget 2020. Il faudra prévoir en 2020 en recette d'investissement un prêt-relais maximum de 120 000 € pour équilibrer financièrement ce budget. A ce titre, une consultation bancaire sera lancée en fin d'année 2020.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2020 des prêt-relais se monte à 710 000 €.

Sachant qu'un emprunt-relais complémentaire de 120 000 € est prévu en 2020, l'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2020 devrait s'élever à 830 000 €.